




Construire sur des sites pollués

DOMAINE D'ACTIVITÉ
Sites pollués

PERSONNE DE CONTACT

Annette Bretscher

 a.bretscher@prona.ch

 +41 32 328 88 41

Lors de projets de construction sur des sites pollués, des investigations spécifiques du sous-sol sont généralement nécessaires. L'expertise doit être remise avec la demande de permis de construire et l'autorité cantonale prend position à ce sujet. Nous évaluons si des investigations spécifiques au projet sont nécessaires et menons leur réalisation.



PRESTATIONS

- Détermination des mesures à prendre
- Conseil au maître d'ouvrage sur la procédure à suivre lors de la demande de permis de construire
- Etablissement du cahier des charges (proposition d'investigation)
- Planification et direction d'investigations techniques spécifiques au projet
- Rédaction d'une expertise pour la demande de permis de construire, incluant le concept d'excavation et d'élimination des déchets
- Suivi des travaux d'excavation pendant l'exécution et rédaction du rapport d'élimination des déchets

REFERENCES

Investigations techniques spécifiques chez Müve Bienne-Seeland SA dans le cadre de travaux d'extension de l'installation pour le stockage de chaleur à distance.

Investigations du sous-sol pour détecter d'éventuels remblais artificiels sur une parcelle à bâtir de la ville de Bienne

Investigation (étude de faisabilité) sur une parcelle prévue pour la construction d'un entrepôt à Sutz-Lattrigen